

## Prix encouragement de la relève pour la recherche en éducation 2018 de la Société Suisse pour la Recherche en Education

En 2018, la SSRE attribuera pour la quatrième fois le Prix *Encouragement de la relève pour la recherche en éducation*. Est récompensée une **publication scientifique** répondant aux critères suivants:

- La contribution porte sur un objet des sciences de l'éducation ; elle est de grande qualité et a été publiée dans une revue scientifique ou dans un ouvrage collectif (si possible avec procédure de peer-review et hors monographie)
- La langue de la publication est: l'allemand, le français, l'italien ou l'anglais
- La contribution a été publiée au maximum deux ans avant la date limite de soumission au présent concours ou elle a déjà été acceptée pour être publiée dans un futur proche.

**En règle générale**, le **Prix** est attribué **tous les deux ans** lors du congrès annuel de la SSRE. Le(s) lauréat(s) reço(i)ven)t:

- Le Prix doté de CHF 1'000
- L'adhésion gratuite à la SSRE pour deux ans
- La participation gratuite au congrès annuel de la SSRE l'année de la récompense et l'année suivante
- La publication du résumé de la contribution nominée et du discours de remise du Prix dans la Revue Suisse des Sciences de l'Education ([www.rsse.ch](http://www.rsse.ch))
- Une possibilité réservée au chercheur/à la chercheuse récompensé-e de présenter avec mention du Prix la recherche primée lors du congrès annuel de la SSRE (année de la récompense ou l'année suivante)

**Peuvent poser leur candidature** les chercheurs et chercheuses de la relève

- qui sont au bénéfice d'un titre délivré (10 ans maximum) par une université, mais sans thèse de doctorat **ou**
- qui ont une thèse de doctorat (soutenue avec succès il y a 6 ans au maximum) **ou**
- qui, au moment de la soumission de la contribution, occupent un poste de: professeur junior, professeur boursier FNS ou professeur assistant (sans habilitation)
- *domicile et lieu de travail* en Suisse ; pour les ressortissant-e-s originaires de Suisse : domicile/lieu de travail à l'étranger

*Sont exclus de la procédure* les titulaires d'une chaire de professorat ordinaire ou extraordinaire à l'Université ou dans une Haute école (HES ou HEP).

Le dossier de **soumission** comprend les documents suivants:

1. Bibliographie correcte de la contribution soumise (*si la contribution n'a pas encore été publiée, doit être jointe à la nomination une attestation écrite confirmant que la contribution dans cette forme a été acceptée par la revue ou par l'éditeur - respectivement les éditeurs*)
2. Lettre de motivation (max. 1500 signes avec espaces)
3. Curriculum Vitae (concis) de la candidate / du candidat y compris l'adresse, l'institution, le courriel, le téléphone
4. *Dans le cas d'une publication collective*: exposé de la contribution de chaque chercheur/chercheuse à la publication

Les publications soumises peuvent être proposées par l'auteur ou par des tiers.

En cas de **question**, veuillez vous adresser à

Prof. Dr. Isabelle Mili, Présidente SSRE

Tél: ++41 22 379 04 43 ; courriel: [isabelle.mili@unige.ch](mailto:isabelle.mili@unige.ch)

**Date limite: 30 novembre 2017**

Les contributions doivent être envoyées par courrier postal format **électronique (pdf enregistré sur CD) et version papier (5 ex.)** à l'adresse suivante:

Secrétariat SSRE

c/o Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung (SKBF)

Entfelderstrasse 61, 5000 Aarau